Document generated on 08/06/2025 11:58 a.m.

Québec français

Des grilles d'autoévaluation et de coévaluation pour améliorer la compétence orale

Christian Dumais, Geneviève Messier, Sylvie Viola and Hélène Meunier

Number 170, 2013

Formation initiale et formation continue

URI: https://id.erudit.org/iderudit/70512ac

See table of contents

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)
1923-5119 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Dumais, C., Messier, G., Viola, S. & Meunier, H. (2013). Des grilles d'autoévaluation et de coévaluation pour améliorer la compétence orale. *Québec français*, (170), 64–68.

Tous droits réservés © Les Publications Québec français, 2013

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Des grilles d'autoévaluation et de coévaluation pour améliorer la compétence orale

PAR CHRISTIAN DUMAIS, GENEVIÈVE MESSIER, SYLVIE VIOLA ET HÉLÈNE MEUNIER*

Au début des années 2000, le ministère de l'Éducation du Québec[1] s'est doté d'un référentiel composé de 12 compétences professionnelles que doit développer tout étudiant inscrit dans un baccalauréat en enseignement. Pour chacune de ces compétences, un niveau de maitrise est attendu afin que l'étudiant puisse obtenir le droit d'enseigner. Parmi ces compétences à développer, l'une concerne la communication écrite et orale dans divers contextes liés à l'enseignement (compétence 2). Elle occupe une place importante dans ce référentiel, puisqu'elle constitue, avec la compétence 1[2], une compétence essentielle dans les « fondements » de la formation[3].

Pendant les quatre années de leur formation dans un baccalauréat en enseignement, tant pendant les cours que les stages, les futurs enseignants doivent développer leur compétence à communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'écrit et à l'oral, dans les divers contextes liés à la profession enseignante. Dans cet article, c'est le volet oral de cette compétence qui nous intéresse.

DÉVELOPPER LA COMPÉTENCE ORALE

Le développement de ce volet de la compétence en communication est un défi de taille pour plusieurs futurs enseignants. En effet, selon Fisher[4], « il n'est pas exagéré de dire que les étudiants en formation initiale à l'enseignement qui arrivent à l'université n'ont à peu près jamais reçu d'enseignement formel en langue orale ; ils sont peu conscients de leur manière de parler et n'ont guère de repères à l'égard d'une norme orale du français québécois ». De plus, la communication orale fait rarement l'objet d'une attention structurée dans les programmes universitaires. Pourtant, le développement de cette compétence est au cœur du métier d'enseignant. L'enseignant doit être un modèle linguistique auprès de ses élèves et il doit bien maitriser cette compétence. Elle nécessite donc d'être balisée, et une place particulière doit être accordée à l'oral dans la formation des maitres afin que les étudiants puissent développer cette compétence et recevoir une évaluation adéquate de cette dernière.

PEU DE RESSOURCES

Malgré ce constat, peu de ressources sont disponibles auprès des professeurs, des chargés de cours, des superviseurs de stages et des maitres associés pour aider les futurs enseignants à développer leur compétence orale. De plus, peu de ressources sont mises à la disposition des futurs enseignants pour qu'ils puissent eux-mêmes prendre conscience de leur compétence orale et l'améliorer. Il est pourtant essentiel, voire primordial, de mettre en place, dès la première année de formation, des dispositifs pour amener les étudiants à prendre conscience de leur propre compétence orale pour qu'ils soient en mesure de l'améliorer pendant les quatre années de formation.

L'AUTOÉVALUATION

Pour permettre aux futurs enseignants de développer leur compétence orale, les recherches nous indiquent qu'ils doivent tout d'abord apprendre à s'autoévaluer[5]. En effet, un futur enseignant qui est en mesure de s'autoévaluer est beaucoup plus susceptible d'accepter une démarche de coévaluation et d'évaluation par des pairs, des professeurs, des chargés de cours, etc[6]. Si un étudiant a de la difficulté à s'autoévaluer, il sera difficile pour lui d'entendre et d'accepter ce qu'un étudiant ou un évaluateur peut dire à propos de sa compétence à l'oral[7]. L'autoévaluation est donc nécessaire dans le processus d'apprentissage et d'évaluation.

*

Christian Dumais, doctorant en éducation à l'Université du Québec en Outaouais et chargé de cours à l'Université du Québec à Montréal et à l'Université de Montréal

Geneviève Messier, doctorante en éducation à l'Université du Québec à Montréal et chargée de cours et superviseure de stage à l'Université du Québec à Montréal

Sylvie Viola, professeure au Département de didactique et directrice du programme d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire à l'Université du Québec à Montréal

Hélène Meunier, doctorante en éducation à l'Université du Québec à Montréal et chargée de cours et superviseure de stage à l'Université du Québec à Montréal

LA COÉVALUATION

La coévaluation, la confrontation de l'autoévaluation d'un futur enseignant avec l'évaluation d'une autre personne, est également un élément important dans le développement de cette compétence. Le futur enseignant doit pouvoir confronter sa propre perception de sa compétence orale avec la perception qu'une autre personne a de sa compétence afin d'avoir un regard juste sur cette dernière. Pour que cela soit réussi, le futur enseignant doit être en mesure de poser un regard évaluatif sur ses propres performances et il doit être capable de s'autoévaluer avant de pouvoir s'engager dans une démarche de coévaluation[8].

UNE PISTE DE SOLUTION

À partir de ce constat et des différentes recherches menées sur le sujet, la direction du programme de baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire (BÉPEP) de l'UQAM a décidé d'aller de l'avant en proposant aux futurs enseignants du baccalauréat des grilles d'autoévaluation et de coévaluation afin que ces derniers prennent en charge le développement de cette compétence fondamentale. Ainsi, la direction du programme et une équipe de chargés de cours ont élaboré les grilles en s'inspirant directement des 16 critères d'évaluation du test de français oral pour futurs enseignants que doivent passer en fin de 1re année de formation tous les étudiants inscrits en formation initiale[9]. De cette façon, partir de ces critères assurait une cohérence entre cette évaluation, qui répond aux normes de diplomation attendues par le MELS et l'UQAM, et les évaluations intégrées dans la formation donnée aux étudiants dans les cours et dans les stages. Les grilles ainsi créées comportent quatre parties qui correspondent aux différents volets du test oral : voix et diction, langue, discours et communication. Une partie intitulée « métacognition », qui inclut trois affirmations, a été ajoutée aux grilles afin de faciliter la pratique réflexive. Dans ces mêmes grilles se retrouvent 25 affirmations qui découlent des 16 critères d'évaluation du test oral. De plus, quatre grandes questions ont été proposées à la fin des grilles pour mettre de l'avant les quatre variables du savoir métacognitif : la personne, les stratégies, les objectifs et la tâche[10]. Celles-ci permettent à l'étudiant de faire un constat global de ses performances à l'oral consignées dans ces grilles.

Pour rédiger les affirmations intégrées dans les grilles, l'équipe de travail a consulté, en plus des critères d'évaluation, l'ouvrage de Préfontaine, Lebrun et Nachbauer[11]. Cet ouvrage propose, entre autres, une synthèse des caractéristiques des objets d'enseignement/apprentissage de l'oral se rapportant aux critères d'évaluation du test oral cité précédemment. Afin de faciliter l'utilisation et la compréhension des grilles d'autoévaluation et de coévaluation, chaque affirmation comporte un seul comportement « observable ». Par exemple, comme la prononciation peut inclure autant le fait de prononcer clairement selon le français standard que le fait d'effectuer des liaisons appropriées à l'oral, nous avons rédigé deux affirmations qui représentent la prononciation.

Une première version des grilles a été validée auprès des superviseurs et des chargés de cours du programme. Cette consultation a permis, entre autres, d'élaborer une répartition spiralaire des différents objets d'enseignement/apprentissage de l'oral (par exemple l'articulation et la prononciation) selon les exigences de la formation. Une répartition spiralaire permet de travailler les mêmes objets au cours de la formation, mais en les approfondissant toujours davantage et en permettant aux étudiants d'exercer les objets dans des contextes différents et de plus en plus exigeants[12]. Ainsi, les objets ont été répartis sur les quatre années de formation pour faciliter leur appropriation par les étudiants, mais aussi pour faciliter le travail des formateurs en ce qui a trait à l'intégration de cette compétence dans les différents cours du programme. Des objets précis sont donc travaillés pour chacune des années de formation tout en incluant ceux des années précédentes. Cette répartition des objets est intégrée à même les grilles d'autoévaluation et de coévaluation (voir la *Grille des habiletés en communication orale*[13]). Des grilles ont aussi été produites pour chaque année de formation afin de faciliter leur utilisation par les formateurs.

Jusqu'à maintenant, les grilles d'autoévaluation et de coévaluation sont présentées aux étudiants en première année du baccalauréat à l'intérieur d'une formation portant sur les différents objets de la communication orale. De cette façon, les étudiants prennent conscience des objets sur lesquels ils seront évalués lors du test oral qui les attend à la fin de cette même année universitaire. Les grilles sont ensuite utilisées dans le cadre de cours pour faciliter l'évaluation ou l'autoévaluation de communications orales. Elles ont aussi été intégrées à des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) destinées aux étudiants du baccalauréat. Ces SAÉ ont pour objectif de développer la compétence à communiquer oralement à travers des situations que vivront ces futurs enseignants en contexte professionnel, par exemple la lecture de contes à des élèves du préscolaire ou l'argumentation éthique. Des capsules d'information vidéo portant sur différents objets des grilles sont en voie d'être produites.

GRILLE DES HABILETÉS EN COMMUNICATION ORALE (Viola, Dumais et Messier, 2012)

Selon l'énoncé, je m'octroie une cote de 0, 1 ou 2 selon l'échelle présentée.
J'indique aussi le moment (date) et le cours (contexte) dans lequel j'ai utilisé la grille.
0 : JAMAIS 1 : PARFOIS 2 : SOUVENT

Date et contexte d'utilisation de la grille			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	Date											
	Cours											
DICTION		ANNÉE										
Articulation	J'ai une diction claire et chaque mot que j'emploie est entendu clairement.	1										
Portée de la voix	J'ai une voix bien placée, c'est-à-dire de bonne hauteur et de bonne intensité.	1										
Prononciation	J'ai prononcé clairement selon le français standard.	2										
Prononciation	J'ai effectué mes liaisons correctement.	2										
FAITS PROSODIQUES		ANNÉE										
Accentuation	J'ai placé mes accents au bon moment.	4										
Rythme	J'ai adapté mon débit aux moyens de l'auditoire.	3										
Rythme	J'ai placé mes pauses au moment opportun.	3										
Intonation	J'ai une intonation qui permet de distinguer le type de phrase, et qui est expressive et naturelle.	1										
2. LANGUE												
MORPHOSYNTAXE		ANNÉE										
Morphologie	J'ai respecté le genre ou le nombre des mots.	2										
Morphologie	J'ai respecté les accords en genre, en nombre ou en personne.	2										
Syntaxe	J'ai employé des structures de phrases qui répondent aux règles de la langue.	3										
LEXIQUE		ANNÉE										
Lexique	J'ai employé des termes justes et précis au regard de la situation de communication.	1										
3. DISCOURS												
Organisation	Le contenu de mon discours est structuré et cohérent.	2										
Délimitation	Le sujet est bien délimité et le fil conducteur de mon discours est clair.	3										

Pertinence	J'ai montré une bonne connaissance de mon contenu.	3																								
Pertinence	J'ai fourni des informations pertinentes au regard de la situation de communication, et ce, sans commettre de digressions.	1																								
Appropriation	J'ai démontré mon esprit critique et ma compréhension des idées soutenues.	4																								
4. COMMUNICATION																										
REGISTRE		ANNÉE																								
Registre	J'ai adapté mon registre de langue à la situation de communication.	3																								
Interaction		ANNÉE																								
Interaction	J'ai établi un contact constant et soutenu avec mon auditoire, et je suis resté attentif à lui.	2																								
Interaction	J'ai décelé les messages de mon auditoire.	2																								
Interaction	J'ai répété de façon intentionnelle afin de m'assurer de sa compréhension.	2																								
Interaction	J'ai fait preuve de motivation et d'intérêt afin de maintenir l'attention de mon auditoire.	2																								
NON-VERBAL		ANNÉE																								
Non-verbal	J'ai adopté une attitude empreinte de chaleur, d'empathie, de dynamisme, d'enthousiasme, d'aisance et de naturel.	1																								
Non-verbal	J'ai employé des gestes qui ont capté l'attention et qui appuyaient mon discours.	1																								
Non-verbal	J'ai un regard vif et j'ai effectué à plusieurs reprises des balayages afin de garder un contact visuel avec mon auditoire.	1																								
5. MÉTACOGNITION																										
Savoir métacognitif et planification	Je connais mes forces et mes difficultés. Je peux anticiper les obstacles à la communication. Je reconnais les situations difficiles pour moi.	1 à 4																								
Contrôle et Autorégulation	Je sais quand je fais des erreurs et je suis capable de me reprendre.	1 à 4																								
Évaluation	Je sais ce qu'il faut faire pour m'améliorer. Je peux expliquer ma démarche comme « orateur et communicateur ».	1 à 4																								

RÉFLEXION (Quatre grandes questions à se poser)	
En tant que futur professionnel de l'enseignement (PERSONNES), comment perçois-je mes compétences à communiquer oralement à ce jour ?	Quels moyens (quelles STRATÉGIES) vais-je mettre en œuvre afin d'atteindre ces objectifs ?
Qu'est-ce que j'aimerais améliorer ? Quel(s) OBJECTIF(s) souhaité-je cibler au regard de la compétence à communiquer oralement afin de m'améliorer ?	Quels contextes (types de TÂCHES) me semblent plus difficiles que d'autres ?

Pour plus de renseignements au sujet des critères d'évaluation, visitez la page suivante : www.unites.uqam.ca/testoral/partie2/
La grille est aussi disponible en version électronique sur le site de la revue *Québec français* (www.revuequebecfrancais.ca) ou sur demande en écrivant à cette adresse : epep@uqam.ca.

CONCLUSION

À long terme, nous espérons, lorsqu'ils seront en classe (en situation de stage, par exemple) et à l'université, que les étudiants se responsabiliseront en ce qui concerne l'utilisation de ces outils. En effet, la responsabilisation des étudiants quant à leurs apprentissages est une condition *sine qua non* du développement des compétences et est, par le fait même, une des grandes orientations poursuivies par le programme ÉPEP de l'UQAM. ✺

Notes et références

1 Ministère de l'Éducation du Québec, *La formation à l'enseignement : Les orientations, les compétences professionnelles,* Gouvernement du Québec, 2001.

2 La compétence 1 est « Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions ».

3 Carole Fisher, « Les compétences langagières à l'oral dans le contexte de la professionnalisation de la formation à l'enseignement », Actes du 9e colloque de l'AIRDF, Le français : discipline singulière, plurielle ou transversale, Université Laval, Québec, 2004.

4 Carole Fisher, « Le développement des compétences langagières à l'oral dans le contexte de la formation à l'enseignement ». Dans É. Falardeau, C. Fisher, C. Simard et N. Sorin (dir.), *Didatique du français : Les voies actuelles de la recherche,* Québec, Presses de l'Université Laval, 2007, p. 257-274.

5 Christian Dumais, « Évaluer ses pairs à l'oral : une pratique efficace pour tous les élèves ». Dans M. Hébert et L. Lafontaine (dir.), *Littératie et inclusion : Outils et pratiques pédagogiques,* Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 2010, p. 197-225.

6 Christian Dumais, « L'évaluation de l'oral ». Dans L. Lafontaine (dir.), *Activités de production et de compréhension orales : Présentations de genres oraux et exploitation de documents sonores,* Montréal, Chenelière éducation, 2011, p. 17-46.

7 Louise Lafortune et Ginette Dubé, « Métacognition et communication : deux processus en interrelation », *Vie pédagogique,* nº 131, 2004, p. 47-50.

8 Micheline-Joanne Durand et Roch Chouinard, *L'évaluation des apprentissages : de la planification de la démarche à la communication des résultats*, Montréal, Hurtubise HMH, 2006, 374 p.

9 Grille d'évaluation des quatre volets (2006). Repéré à http://www.unites.uqam.ca/testoral/partie2/index.php?page=grille

10 Sylvie Viola, *Les effets de l'entraînement au métaquestionnement sur la compréhension en lecture chez les élèves de sixième année du primaire*, Thèse de doctorat inédite, Université du Québec à Montréal, Montréal, 1999, 950 p.

11 Clémence Préfontaine, Monique Lebrun et Martine Nachbauer, *Pour une expression orale de qualité*, Montréal, Les éditions Logiques, 1998, 254 p.

12 Sylvie Viola, Christian Dumais et Geneviève Messier, « Approche-programme et activités de communication orale en formation des maîtres selon un processus de répartition spiralaire des contenus ». Dans R. Bergeron et G. Plessis-Bélair (dir.), *Représentations, analyses et descriptions du français oral, de son utilisation et de son enseignement au primaire, au secondaire et à l'université,* Côte Saint-Luc, Éditions Peisaj, 2012, p. 147-164.

13 Cette grille peut servir tant à l'autoévaluation qu'à la coévaluation. Mentionnons que la répartition spiralaire selon les années de formation se retrouve dans la colonne *Année*. Les chiffres 1 à 4 indiquent l'année de formation où l'affirmation est travaillée de façon systématique.

PRATIQUE ET FACILE À CONSULTER

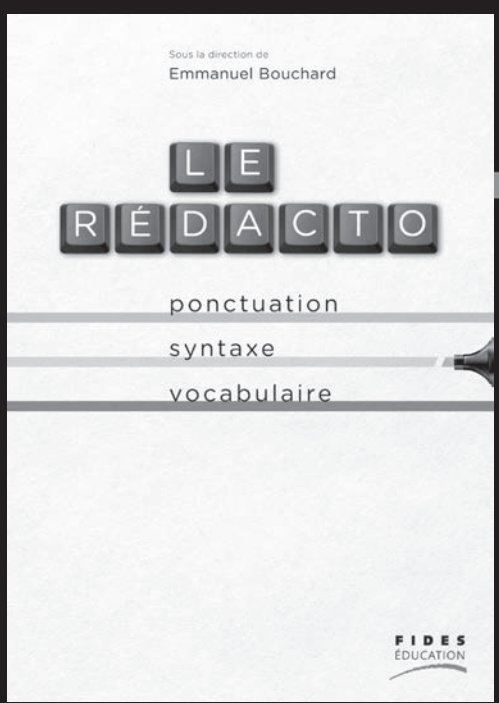

l'outil idéal pour améliorer son expression écrite

- ✔ Met l'accent sur les principales difficultés touchant la ponctuation, la syntaxe et le vocabulaire
- ✔ Comporte des explications claires et concises
- ✔ S'en tient aux erreurs les plus fréquentes avec de nombreux exemples et contre-exemples à l'appui
- ✔ Facile à consulter grâce à la présence d'onglets de couleur, de pictogrammes, d'un glossaire et d'un index
- ✔ Idéal pour réviser et corriger ses textes, que ce soit en classe ou à la maison

Sous la direction de **Emmanuel Bouchard**
88 pages • 2013 • 12,95 $

FIDES ÉDUCATION
MAISON D'ÉDITION SCOLAIRE

Fides Éducation, une filiale de COOPSCO, le plus vaste réseau de librairies en milieu scolaire au Québec